

*Le budget—M. Penner*

## LES FINANCES

### LA DÉDUCTION D'IMPÔT POUR LE LOGEMENT DANS LES POSTES ISOLÉS

**M. Geoff Wilson (Swift Current—Maple Creek):** Monsieur le Président, ma question s'adresse également au ministre d'État chargé des Finances. Elle concerne les critères de désignation des postes isolés, lesquels bénéficient de la nouvelle déduction d'impôt pour le logement.

Le ministre sait que la liste actuelle pose quelques problèmes car elle comprend certaines villes des Prairies mais en exclut d'autres situées 6 milles plus loin.

Comme il est évident que les anciennes lignes directrices du Conseil du Trésor sont inadaptées, le ministre réexaminera-t-il les critères pour déterminer exactement ce qu'est un poste isolé et annoncera-t-il bientôt les éclaircissements?

**L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir dire au député que les critères sont actuellement à l'étude. Je le remercie de son intérêt, car il y a en effet des problèmes au sujet des critères et de la façon dont on les utilise. Je suis heureux qu'il ait soulevé cette question.

**M. le Président:** Je dois dire aux députés que la période des questions est terminée.

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

### LE BUDGET

#### L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Wilson (Etobicoke-Centre): Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

**M. le Président:** Quand la séance a été suspendue à 13 heures, la parole était au député de Cochrane—Supérieur (M. Penner).

**M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur):** Monsieur le Président, à 13 heures, je rappelais à la Chambre que dans son exposé budgétaire, le ministre des Finances (M. Wilson) avait souligné que toutes les régions au Canada devaient contribuer à la prospérité nationale et j'en conviens. Il a affirmé que les régions qui doivent compter sur le secteur tertiaire éprouvaient des difficultés. Il a déclaré textuellement: «Certaines régions souffrent». Puis le ministre des Finances a ajouté que des mesures doivent être prises pour atténuer le coup.

Je disais à la Chambre à 13 heures que la population dans le nord de l'Ontario, notamment dans le nord-est de l'Ontario où le taux de chômage frise les 15 p. 100—et partout dans le nord de l'Ontario le chômage parmi les jeunes est de 22 p. 100—attend encore les mesures qui seront prises pour atténuer les difficultés économiques qui nous assaillent. Jusqu'ici, on n'a rien atténué du tout. En fait, le gouvernement nous assène d'autres coups. Je rappelais à la Chambre la taxe d'exportation de 15 p. 100 sur le bois d'oeuvre et la hausse de 3 p. 100 imposée par le CN au transport du bois d'oeuvre jusqu'aux marchés

américains. Toutes ces mesures sont de durs coups, sans compter la hausse des taxes de vente et d'accise. Nous attendons encore les mesures promises par le ministre des Finances pour atténuer les difficultés économiques avec lesquelles nous sommes aux prises.

Certaines régions en souffrent et elles attendent encore des bonnes nouvelles du ministre. Dans son exposé budgétaire, le ministre s'est vanté du nombre de nouveaux emplois qui ont été créés. Il est vrai que de nouveaux emplois sont créés, mais le ministre a négligé de nous parler du nombre d'emplois perdus, ceux qui ont disparu.

Par exemple, pour demeurer concurrentielle dans le nord de l'Ontario, l'industrie des produits forestiers a été forcée d'adopter une nouvelle technologie fort coûteuse. Toutefois, nous avons perdu des emplois du même coup.

En outre, le ministre n'a pas dit à la Chambre quel genre d'emploi était créé. Il s'est bien gardé de dire à la Chambre qu'une proportion importante d'emplois, notamment pour les femmes, sont simplement des emplois à temps partiel au salaire minimum et dénués des avantages sociaux habituels.

Les habitants du nord de l'Ontario ont longtemps compté sur l'aide du gouvernement en matière de création d'emplois. Nous bénéficions du programme Canada au travail, mis en oeuvre par le gouvernement précédent. Sous le régime actuel, ce programme a été rebaptisé Programme de stratégie canadienne des emplois.

**M. Blenkarn:** C'est un bon programme.

**M. Penner:** Effectivement, le programme Canada au travail et la Stratégie canadienne des emplois sont intéressants. Ils sont utiles à la région. Toutefois, nous remarquons que les sommes affectées par le gouvernement à ce programme diminuent régulièrement, ce qui fait que les crédits sont de moins en moins importants, tandis que le chômage demeure élevé et même supérieur à la moyenne nationale.

Je voudrais rappeler une fois de plus à la Chambre l'existence d'un certain programme destiné aux autochtones que le taux de chômage afflige particulièrement. En 1984, le Programme de développement économique des autochtones a été annoncé. On devait y consacrer 345 millions de dollars sur une période de quatre ans pour aider les autochtones à se libérer de l'assistance sociale et à bénéficier de programmes d'expansion économique qui les rendraient autonomes.

Depuis, une fraction seulement des sommes approuvées par le Parlement ont été dépensées systématiquement d'année en année. En 1984-1985, par exemple, soit la première année du mandat du gouvernement actuel, le Parlement a approuvé des crédits de 110 millions pour ce programme. Sur ce montant, on n'a dépensé que 8 millions ce qui fait que 102 millions ont été périmés. De toute évidence, le gouvernement ne respecte même pas les vœux de la Chambre en venant en aide aux régions où le taux de chômage est le plus élevé, où les gens souffrent le plus, où l'on compte sur l'assistance sociale, la charité et l'assistance publique et où il y a possibilité d'expansion économique. Le gouvernement laisse des sommes importantes s'annuler, et la situation des gens demeure la même.